

## Préparer l'habilitation d'accès à la profession conducteur taxi

Référence : FPROSER001

Thématique : Me former aux métiers de services

### FORMATION AUX METIERS DE SERVICES

#### FORMATION CERTIFIANTE "HABILITATION POUR L'ACCES A LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE TAXI"

Taux de satisfaction 2024 (formations courte & longue) : 100%  
100% des stagiaires se déclarent satisfaits  
concernant la possibilité de mettre en œuvre les connaissances acquises en formation dans leur activité

Taux de réussite 2023 (ensemble) : 90 %

(50 candidats présentés, 45 candidats reçus)



[Numéro du Répertoire Spécifique : RS5635](#)

Nom du certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Date d'enregistrement : 09/12/2021

**« Examen officiel organisé par la CMA vous permettant un accès direct à l'emploi (salarié, locataire d'une licence, artisan). Ce certificat\* est obligatoire pour exercer la profession de taxi. »**

### Objectifs

- Maîtriser la réglementation du transport public particulier de personnes
- Appliquer les principes de base de gestion
- A  
ppliquer les règles de la Sécurité routière
- Comprendre et s'exprimer en langue française
- Comprendre et s'exprimer en langue anglaise
- Connaître le territoire et la réglementation locale
- Appliquer la réglementation nationale ainsi que la gestion propre à l'activité de

taxi

- Conduire en sécurité et respecter le code de la route
- Gérer la relation client
- Construire un parcours et assurer l'accompagnement touristique
- Facturer et procéder à l'encaissement

## **Public**

- Demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion sans expérience dans le domaine du transport de personnes (Formation longue)
- Ambulanciers et auxiliaires ambulanciers (Formation courte)

## **Contenu**

### **Modules de formation admissibilité**

- Réglementation du transport public particulier de personnes : appliquer la réglementation spécifique du transport public particulier de personnes.
- Gestion : gérer économiquement, juridiquement et fiscalement une activité de conducteur de taxi.
- Sécurité routière : appliquer les règles du code de la route, d'entretien du véhicule et d'éco-conduite concourant à un transport en sécurité.
- Capacité d'expression et de compréhension en langue française, sur la base d'un texte de 15 à 20 lignes : communiquer efficacement avec le client dans le cadre d'une prestation de transport.
- Capacité d'expression et de compréhension en langue anglaise : dialoguer en anglais avec un client lors d'une mission.
- Connaissance du territoire et la réglementation locale : réaliser des courses en appliquant la réglementation locale en vigueur (tarification, etc).
- Réglementation nationale de l'activité taxis ainsi que sur la gestion propre à l'activité : conformer son activité à la réglementation spécifique taxi en matière d'équipement, de transport de malades assis et de gestion.
- Epreuve d'évaluation et contrôle des connaissances - examen blanc 4h00

### **Modules de formation admission**

- La préparation et la réalisation du parcours : définir l'itinéraire adapté et effectuer le parcours.
- La sécurité et la souplesse de la conduite et le respect du code de la route : conduire sagement dans le respect du code de la route.
- La qualité de la prise en charge et de la relation client ainsi que la capacité à apporter des informations à caractère touristique : accueillir, prendre en charge le client et ses bagages, apporter des informations à caractère touristique.
- La facturation et l'utilisation des équipements spéciaux : procéder à l'encaissement de la course, y compris avec un terminal de paiement, établir une facture ou une note, paramétrer correctement les équipements spéciaux.

## **Prérequis**

- Etre titulaire d'un permis de conduire de la catégorie B expiré du délai probatoire

### ***Information complémentaire :***

La formation et l'examen se déroulant en langue française, la maîtrise de la langue française facilitera le suivi de la formation et le passage de l'examen.

## Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

### MOYENS TECHNIQUES :

- Salles de formation, Salles informatiques, véhicule école

## Délais et modalités d'accès

- Candidatures ouvertes toute l'année avec plusieurs sessions par an
- Nous consulter pour calendrier des sessions
- Accès : tests de connaissances + entretien de validation du projet professionnel

## Modalité d'évaluation

Examen blanc



[Examen officiel organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat](#)

Contenu des épreuves :

- Épreuves théoriques d'admissibilité en sept épreuves.
- Est admissible le candidat qui obtient une moyenne pondérée de 10/20 ou plus, calculée sur l'ensemble des épreuves théoriques.
- L'épreuve d'admission consiste en une mise en situation pratique de réalisation d'une course de taxi.
- Est déclaré reçu à l'examen le candidat qui a obtenu une note d'au moins 12/20 à l'épreuve pratique, indépendamment des notes obtenues lors de la phase d'admissibilité.

## Durée

Formation longue : 140  
h (théorie et pratique)

Formation courte :

- 70 h (théorie et pratique)
- Cours du soir (mardi et jeudi de 18 h 15 à 21 h 45) et samedis

## Débouchés

- Accès direct à l'emploi de conducteur de taxi ou d'ambulance

## Suite de parcours

- Pas d'équivalence, pas de passerelle pour cette certification

## Tarif

- Formation longue : 2 600  
€ nets de taxe
- Formation courte : 1 300  
€ nets de taxe

- >> Formation éligible à un financement CPF du candidat à concurrence des sommes disponibles sur son compte au moment du dépôt de la demande
- >> Salariés : possibilité de prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences

## Lieu de formation

- LE MANS



## Accessibilité

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.

## Nous contacter

[Contacter la CMA 3006](#)

## Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

Siret : 130 020 688 00011

Code APE : 9411Z

*Date de mise à jour : 4 mars 2025*

Délivré par:

- Le Mans (CMA72 accueil) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- Le Mans (CMA72 formation continue) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Prochaines sessions:

- CMA Pays de la Loire (siège régional) - Programmation en cours, pour toute information sur une date, un lieu, nous contacter. - Pas de date limite d'inscription

Tarifs:

- SALARIE(E) - contact
- DEMANDEUR D'EMPLOI - contact